

Commerce | Le ministre Jean-Claude Marcourt a rassemblé 500 acteurs de la gestion des centres-villes pour un colloque

Des centres-villes toujours plus choyés

■ Objectif de la rencontre : dresser le bilan des expériences pilotes lancées depuis 1997. ■ Cinq nouvelles communes ont rejoint le projet.

LAURENCE WAUTERS

Les stewards urbains, le dialogue amélioré entre commerçants et autorités locales, les sondages pour déterminer les priorités communales... Les actions du programme de gestion de centres urbains ont été visibles dès la fin de l'année 1997, à Charleroi. A l'époque, les Carolos s'inspiraient de la ville de Nancy, qui avait mis sur pied un système d'embauche d'étudiants pour des actions de proximité dans les zones commerçantes. Le système s'est vite répandu : 15 villes ou communes ont mis en place pareils outils.

Sept ans après, le système a fait ses preuves et s'est répandu dans 15 autres villes. Ce vendredi, un colloque rassemblant 500 acteurs de gestion des centres-villes était organisé au Palais des Congrès de Liège. Le ministre de l'Economie et de l'Emploi, Jean-



Les villes bénéficiant d'un programme de gestion du centre-ville sont de plus en plus nombreuses. Photo V.B. (st.)

Claude Marcourt, en a profité pour annoncer que cinq nouvelles entités bénéficieront d'un programme de gestion de leur centre-ville : Morlanwez, Louvain-la-Neuve, Blegny, Braine-l'Alleud et Tubize.

Dans la foulée, le ministre a confié plancher sur un projet de décret. Le texte, prévu pour septembre, inscra dans la pérennité les ASBL de gestion des centres-villes ; quant au financement régional, il devrait être augmenté « dans le courant 2006 ». Le ministre compte aussi sur une participation accrue des acteurs économiques locaux dans cet apport d'argent frais.

Sept ans après, le système a fait ses preuves dans quinze autres villes

Jean-Claude Marcourt est venu annoncer ces bonnes nouvelles ce vendredi à Liège. Bourgmestres, échevins, responsables d'ASBL de gestion de centres-villes ont débattu de la question. Ce projet est né pour répondre à l'émergence de problèmes ; aujourd'hui, il demande à être intégré dans une vision plus globale du centre-ville, a insisté le ministre wallon. Nous devons passer désormais à une vision plus large des acteurs de requalification des cen-

tres. Ainsi, comme l'ont déjà fait certaines villes, il faudra intégrer dans les conseils d'administration de ces ASBL non plus uniquement des commerçants et des élus communaux, mais aussi des investisseurs, des responsables d'entreprises de la périphérie, des propriétaires... Un ensemble d'acteurs écono-

miques et sociaux qui, même en n'opérant pas directement dans le centre, ont intérêt à ce que l'image de la ville soit améliorée, explique le ministre.

Le décret devrait permettre une amélioration des statuts des travailleurs de ces centres et une professionnalisation de certains

emplois de terrains, notamment via des formations. Il est également question de déterminer un programme d'actions, un cadre légal fixant les objectifs propres à chaque commune. Enfin devraient s'ajouter des réflexions immobilières visant à recréer des lieux de convivialité. •

« Une mission de proximité »

RÉACTIONS

Jean-Luc Calonger, président d'AMCV, société de consultation en développement et gestion urbaine travaillant pour le compte de la Région wallonne. Nous sommes présents depuis le début et avons vu évoluer le projet. Au départ, personne ne savait plus quoi faire pour les centres-villes. Il fallait poser d'autres actes que de lancer une énième étude qui n'aboutirait à rien. Tout le monde avait besoin de concret. Aujourd'hui, l'expérience est là et il est nécessaire de passer du stade expérimental avec emplois précaires à un dynamisme permanent. Jusque-là, tout était marqué du sceau du provisoire... Élargir les intervenants est également indispensable, car, pour populariser la culture urbaine, il faut un outil pluriel dans lequel se re-

trouvent tous les acteurs.

François Devillers, chef de groupe au conseil communal de Morlanwez, nouvelle venue dans les bénéficiaires du programme. Nous avons désiré entrer dans ce projet pour redynamiser notre centre commercial. Nous regroupons trois communes fusionnées et notre centre urbain n'est pas bien défini. Notre première action va être de le délimiter, quitte à lui ajouter des appendices au fil du temps. Arriver en petite dernière peut être une bonne chose : nous profiterons de l'expérience des autres structures et pourrons intégrer un maximum d'acteurs locaux au projet. Nous avons du reste un dynamisme au niveau festif qui n'a plus à faire ses preuves.

Xavier Swertvaegher, responsable de la cellule de gestion centre-ville à Mouscron, un des pion-

niers. Chaque ville a, selon ses caractéristiques propres, pu se faire remarquer aux yeux des autres : la palme de l'attrait des clients revient à Arlon, celle du service à la clientèle à Mouscron, celle de la revitalisation urbaine à Mons, de la gestion des tags à Liège... crédibiliser, pérenniser et professionnaliser les 21 antennes de gestion des centres-villes leur permettra de mieux encore s'échanger des solutions trouvées sur le terrain. Au fil du temps, nous devenons, en plus d'être acteurs de terrain, des observateurs pour l'amélioration de la qualité de vie. Notre mission est une mission de proximité, mais nous avons également pas mal de possibilités d'actions sur le long terme, un travail entre tous les partenaires économiques pour une amélioration concrète et tangible qui se verra dans dix ans. •